

Bactéries productrices de carbapénémases

Mise à jour
06/11/2024

Autres dénominations

EPC

CRE

Carbapénémase

Informations relatives à
Ambulances et transporteurs

Epidémiologie

Agent infectieux

Entérobactéries, *Pseudomonas* ou *Acinetobacter* producteurs de carbapénémases

Réservoir

Homme

Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examen, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation

Variable

Durée d'infectiosité

Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital, avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques.

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-  Vaisselle : filière habituelle

Environnement

-  Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
 -  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
 -  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
 -  Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine

Autre information

À consulter

Flyers/plaquette d'information destinée au patient porteur de BMR
